

Il filme 6 migrants cachés dans des camions dénoncés par des GJ, il va être jugé le premier mars !

écrit par Christine Tasin | 11 février 2019



Les Gilets jaunes ne sont pas poursuivis (encore heureux, sous Macron tout est possible), les clandestins non plus, qui ont été libérés immédiatement par les gendarmes, mêmes les 2 qui avaient reçu l'ordre de quitter le territoire et qui se cachaient pour ne pas le faire...

Non, celui qui est poursuivi c'est celui qui a filmé et qui a commenté les images : *"Quelle bande d'enculés! Tout ça va encore être prélevé sur nos impôts", "Ils sont en France, ces sales bâtards!"*.

Pas de quoi fouetter un chat puisque l'on parle de délinquants, de gens entrés illégalement sur notre territoire et se cachant pour empêcher la loi d'être appliquée. *Enculés, bâtards*, constitue selon le procureur d'Amiens, Alexandre de Bosschère, une injure publique, même si les clandestins n'ont pas entendu puisque cela a été diffusé sur le net. Le videaste est donc poursuivi pour *"injure publique à caractère raciste"* ! Je ne sais pas où il voit le racisme dans ces mots-là,

utilisés sur tout le territoire français pour parler de ceux que l'on considère comme des salauds. Je crois même avoir vu le même genre d'épithètes attribuées à Macron et Castaner. Du racisme ?

Quant à dire que le prix du séjour des clandestins allait être prélevé sur nos impôts, ce n'est que la réalité... Mais on sait que la justice macronienne veut fouiller au fond de nos coeurs et nous empêcher de ressentir, de réagir, de penser, de haïr, de se défendre, de défendre la France.

En attendant, le jeune videaste a perdu son boulot... on ne plaisante pas, dans la France de Macron, avec l'accusation de racisme. Et ils sont en train de faire d'un jeune patriote un révolté à vie contre l'ordre, contre les gendarmes et même, sans doute, contre l'immigration.

Le vidéaste amateur ne vient plus sur le rond-point de Flixecourt. Ce "gamin", comme l'appellent ses camarades, est un "taiseux", selon les mots de son avocat, Ghislain Fay. Le jeune homme de 23 ans vit en concubinage dans les environs, au cœur d'une région sinistrée très mobilisée. "À la suite de cette affaire, il a perdu son boulot, indique Me Fay. Il bossait en intérim dans une usine." Le suspect a ensuite été interpellé à Amiens lors de la manifestation du 29 décembre. En jaune, il lançait des cailloux sur les policiers. Il sera jugé le 1er mars.

Le bon sens du responsable du rond-point, Miguel Niewiadomski, sera-t-il partagé par les juges ? Pas de racisme, pas de problème avec l'immigration par principe, mais quand elle coûte cher dans un pays appauvri, où il n'y a plus de pouvoir d'achat ni de travail...

"Ici, il n'y a pas de politique, pas de syndicats, pas de races." Sur le banc de palettes, sous l'inscription "Retraités en colère", se sont pourtant assis successivement deux élus : le député LFI et le Patriote Florian Philippot. Miguel Niewiadomski l'assure : "L'immigration ne nous pose pas de problème." Mais si elle entre en conflit avec le pouvoir d'achat... "C'est comme une famille qui invitait à dîner des amis, des voisins, tente-t-il de justifier. Quand elle n'a plus d'argent, elle n'a plus les moyens de recevoir."

Rappel des évènements par Miguel Niewiadomski :

Assis sur un banc de palettes sur lequel le vent de cette mi-janvier fait claquer un drapeau français, Miguel Niewiadomski livre sa version des faits. Ce matin-là, comme tous les jours depuis l'acte 1 de la contestation, le retraité de la pénitencier se trouvait au bord du rond-point. *"C'était le barrage complet, précise-t-il, on arrêtait tous les poids lourds."* À un moment, un camion-citerne immatriculé en Belgique est immobilisé. Le chauffeur, qui doit livrer des billes de plastique à une entreprise d'Amiens, accepte de partager un café avec les bloqueurs.

Au milieu des blagues qui fument, ces derniers entendent frapper. Le bruit provient des cuves. Bientôt, tout le monde comprend que des migrants sont cachés à l'intérieur. Sur la route de l'Angleterre, c'est fréquent. *"Ils sont montés par le haut, explique un cadre de la société de transport belge. Les cuves étaient pleines aux deux tiers."*

Très vite, ce jour-là, les Gilets jaunes ont alerté les gendarmes. *"On a un deal avec eux, continue Miguel Niewiadomski. Quand on voit quelque chose, on les prévient. L'autre fois, il y avait un mec bourré ; on les a appelés tout de suite."* Certains ont même eu l'impression d'avoir sauvé la vie de ces exilés. Parmi les six hommes cachés, deux faisaient l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) ; eux ont été immédiatement relâchés par les gendarmes. Les quatre autres se sont vu notifier des OQTF puis ils ont pu recouvrer leur liberté. Sur le rond-point, aucun Gilet ne comprend que la dénonciation puisse poser problème.

<https://www.lejdd.fr/Societe/migrants-denonces-par-des-gilets-jaunes-dans-la-somme-lhistoire-vraie-3850430>

Terrible histoire de gens loyaux, honnêtes, qui, parce qu'ils le sont, se retrouvent au tribunal. On attend avec impatience le premier mars pour savoir s'il existe encore une justice digne de ce nom en notre pays.

Une envie de révolution...